

## **Propositions pour l'appel à projets régional sur le territoire Val de Dronne / PNR :**

Ces propositions de projets doivent s'étaler sur plusieurs années.

- ***Axe n°1 : le programme de professionnalisation ajusté aux besoins de chaque territoire en s'appuyant sur l'ensemble des outils de la professionnalisation : actions de sensibilisation, accompagnement collectif, formation.***

Propositions de projets pour le territoire :

Harmonisation sur les 5 Offices de Tourisme :

- 1) Formation sur le e-tourisme, pour le chargé de projets e-tourisme pour 2016. Durée : 154 heures (22 journées). Estimation du coût pour un agent de la fonction publique territoriale : entre 3410 euros et 3960 euros pour 1 personne (moyenne de 155 à 180 euros par journée, dans les 2 cas les frais de repas sont inclus). Ce coût est estimé pour un salarié du réseau aquitain dont la structure est adhérente à la MOPA.
- 2) Formation concernant la taxe de séjour et l'animation du réseau des prestataires : pédagogie sur l'utilisation de la taxe de séjour avec création d'un document commun, avec une déclinaison par Office de Tourisme.
- 3) Formation concernant les démarches qualité pour les Offices de Tourisme (catégorie II ou III, Tourisme et Handicap, Qualité Tourisme)
- 4) Formations sur les techniques de l'accueil : formation « Accueil par excellence ».

Financement possible de la région : 80% maximum d'un coût HT ou TTC, sans plafond.

- ***Axe n°2 : la définition d'une stratégie numérique partagée du territoire tenant compte notamment de différents thèmes (présence en ligne, internet mobile, usages numériques en séjour, accompagnement des prestataires, e-réputation...)***

Propositions de projets pour le territoire :

- 1) Recrutement d'un chargé de projets e-tourisme à temps plein (recrutement en interne suivant la disponibilité des structures et les compétences requises, sinon recrutement externe). Financement de la région à hauteur de 50% maximum, sur une durée maximale de 3 ans.
- 2) Syndication des outils numériques (sites internet...) : viser un site commun, avec mission photos et création d'une photothèque sur le territoire.
- 3) Installation de wi-fi territorial, dans les offices, mais aussi dans les lieux les plus touristiques. Avoir un mot de passe commun pour le wi-fi le plus étendu possible.

Financement possible de la région : Outils, contenus et services numériques : 35% maximum d'un coût HT, plafonné à 70 000 euros de dépenses. Accueil numérique : 25% maximum d'un coût HT, plafonné à 100 000 euros de dépenses.

- **Axe n°3** : *l'optimisation des moyens financiers des Offices de Tourisme, via la taxe de séjour, la régie publicitaire, la gestion d'équipements...*

Propositions de projets pour le territoire :

- 1) Harmonisation des tarifs et de la durée de perception de la taxe de séjour sur le territoire (percevoir la taxe de séjour toute l'année ?)
- 2) Achat d'un logiciel permettant de gérer et de calculer automatiquement la taxe de séjour
- 3) Harmonisation des prestations payantes des Offices de Tourisme (dépôt-pub, encarts dans les guides, sur le site internet...)

- **Axe n°4** : *l'observation locale et prospective, pour bénéficier de données statistiques fiables, par l'amélioration de la veille, de la collecte et de la transmission de ces données.*

Propositions de projets pour le territoire :

- 1) Collecte et exploitation des données du compteur MOPA, de la taxe de séjour, des données de fréquentation du site internet... sur le territoire. Création d'un mini-observatoire.
- 2) Traitement des données, en s'appuyant sur le logiciel existant de la région et de l'observatoire du CDT, en prédefinisant notre territoire, avec un office de tourisme référent, en lien avec l'axe n°3.

- **Axe n°5** : *la modernisation des structures d'accueil touristiques : autour d'une réflexion préalable et globale sur l'accueil à l'échelle du territoire.*

Propositions de projets pour le territoire :

- 1) Rénovation ou amélioration de certains locaux (déterminer quels locaux à l'aide du SADI). Inclure les contraintes du label Tourisme et Handicap (au moins 2 volets sur 4). Nontron, Varaignes et Piégut sont le réseau site du PNR.
- 2) Installation des mêmes compteurs de fréquentation (MOPA)
- 3) Installation du wi-fi dans tous les bureaux d'accueil des Offices de Tourisme.
- 4) Achat de bornes numériques et achat de tablettes, au moins 1 par office (pour renseigner Itiaqui...), en lien avec les formations spécifiques. Diagnostic préalable de

1 an, avec la MOPA en accompagnement (programme SADI : connaissances des clientèles, flux, objectifs, pistes d'amélioration). Achat de bornes numériques : 18 000 euros par borne (pris en charge mais coût élevé, à réfléchir selon la MOPA car beaucoup de projets peuvent être faits avec ce budget).

Financement possible de la région : 50% maximum d'un coût HT ou TTC plafonné à 20 000 euros de dépenses. Modernisation/création d'un Office s'inscrivant dans une réflexion globale sur l'accueil touristique à l'échelle du territoire et répondant à une logique d'harmonisation des structures. 30% maximum d'un coût HT plafonné à 500 000 euros de dépenses.

- ***Axe n°6 : la réalisation de démarches collectives de qualité, propres à renforcer la cohérence des acteurs du territoire autour d'un positionnement et d'un programme de professionnalisation partagés.***

Propositions de projets pour le territoire :

Aide à la labellisation :

- 5) Le tourisme durable et social : éco-label, Tourisme et Handicap...
- 6) L'offre famille : développer « Dordogne en famille »
- 7) L'hébergement : classement préfectoral, gîtes de France, Clévacances... Aide aux classements pour tous types d'hébergement.
- 8) La gastronomie : Assiette de pays, Maître-restaurateur...
- 9) L'artisanat d'art, animation du patrimoine : création d'un document référençant les artisans d'art, en ayant au préalable créé un référentiel commun.

Un office de tourisme pourrait être référent sur une ou plusieurs thématiques, en mutualisant les moyens humains.

Financement possible de la région : 50% maximum d'un coût HT (coût plafonné à 30 000 euros de dépenses pour les personnes privées).